

ADI France récompense la croissance et la fidélité de ses clients.

Profitez de tous les avantages uniques qui vous sont réservés en vous inscrivant dans
 votre programme de fidélité.



COMMANDEZ

Réalisez vos achats de produits sur notre
site E-commerce www.adiglobal.fr



CUMULEZ

A chacun de vos achats, cumulez des
points.

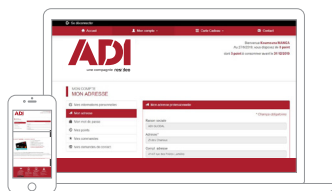


TRANSFORMEZ

Vos points en récompenses
et avantages.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.adiglobal.fr ou
contactez votre interlocuteur ADI habituel.

INSCRIVEZ-VOUS VITE !



SANS ENGAGEMENT



ACCÈS PRIVILÉGIÉ



**DISPONIBLE
24H/24, 7J/7**

(1) Programme exclusivement réservé aux achats effectués sur www.adiglobal.fr

ADI

une compagnie **resideo**

**LA FIDÉLITÉ
C'EST TOUT UN
PROGRAMME**

Découvrez le programme de fidélité
ADI Business Club⁽¹⁾

BIENVENUE !



Dans votre programme de fidélité !

Entrer dans le programme **ADI Business Club**, c'est pousser la porte d'ADI France en tant que **membre privilégié** et profiter d'**avantages exclusifs**.

Comment ça marche!

1 Je valide le formulaire d'inscription ainsi que le règlement dès que je reçois l'email d'information

2 Je passe mes commandes de produits en ligne sur : www.adiglobal.fr

3 Mes achats se transforment en points que je cumule sur mon compte

4 Je convertis mes points en unités afin d'obtenir des récompenses, avantages et promotions (*)
(*) Déduction faite des frais de gestion.



Votre fidélité récompensée

A chacun de vos achats (facturés et payés), vous cumulez des points :

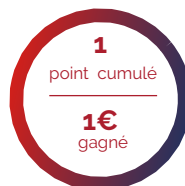
50€ D'ACHATS
=
1 POINT CUMULÉ

Accès aux privilèges

Grâce à votre carte prépayée **KADEOS® UNIVERSEL** rechargeable, vous avez accès à **plus de 35 millions de points de vente, en magasin et sur internet, en France et à l'étranger** pour réaliser vos achats.

Utilisation de vos points

Votre compte fidélité devient un moyen de paiement en chargeant vos points quand vous le souhaitez, en totalité ou partiellement sur votre carte **KADEOS® UNIVERSEL**(**).



Les points cumulés sont échangeables pendant l'année d'acquisition + une année.

(**) Le compte de l'Adhérent devra avoir été crédité d'un minimum de 16 points (couvrant les frais de création et d'envoi de la carte) afin que cette carte puisse être commandée.